



**LE CONSEIL COMMUNAL ET LA MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE VEVEY**

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collègue et ami

**Monsieur Gérald REATO**

*conseiller communal durant plus de vingt ans*

et présentent leurs sincères condoléances à la famille.

La cérémonie d'adieux aura lieu en l'église Sainte-Claire, à Vevey, le jeudi 4 février 2010, à 14 heures.